|  |
| --- |
| **XXXX [***n° de projet à 4 chiffres*[[1]](#footnote-2)*]* **Titre** [nom du projet/programme]Période de suivi du **JJ.MM.AAAA** au **JJ.MM.AAAA** |

|  |  |
| --- | --- |
| Version du document | *à remplir* |
| Date | *à remplir* |
| Période de suivi (cycle) | *1e / 2e / 3e / … période de suivi* |
| Réductions d’émissions[[2]](#footnote-3) demandées | ***x*** *tonnes d’éq.-CO2 durant l’année* ***aaaa****;* ***x*** *tonnes d’éq.-CO2 durant l’année* ***aaaa****; …* |
| Nom et numéro du compte dans le Registre des échanges de quotas d’émission[[3]](#footnote-4) | *à remplir* |
|  |  |
| Date de la décision concernant l’adéquation | *date de la décision concernant l’adéquation (date d’enregistrement du projet indiquée dans la décision)* |
| Date de la ou des nouvelles validations | *à remplir uniquement si applicable ; date de la ou des décisions concernant de nouvelles validations (à énumérer intégralement)* |
| Période de crédit (actuelle) | *dates de début et de fin de la période de crédit actuelle (conformément à la décision concernant l’adéquation ou à la nouvelle validation la plus récente)* |
| Date et version de la description de projet en vigueur | *date et version de la description du projet qui est citée dans la décision concernant l’adéquation ou dans la nouvelle validation la plus récente* |
| Date et versions des bases légales applicables | *date et versions de la loi sur le CO2, de l’ordonnance sur le CO2, et de la communication* |
|  |  |
| Requérant (entreprise)[[4]](#footnote-5) | *nom de l’entreprise (conformément au registre du commerce, si elle y est inscrite)* |
| Nom, prénom | *à remplir* |
| Rue, n° | *à remplir* |
| NPA, localité | *à remplir* |
| Téléphone | *à remplir* |
| Adresse e-mail | *à remplir* |
|  |  |
| Concepteur du projet (entreprise) | *à remplir uniquement si le concepteur du projet n’est pas le requérant ;**nom de l’entreprise (conformément au registre du commerce, si elle y est inscrite)* |
| Nom, prénom | *à remplir uniquement si applicable* |
| S’agit-il de la personne à contacter en cas de questions ?(à la place du requérant) | [ ]  Oui[ ]  Non |
| Téléphone | *à remplir uniquement si applicable* |
| Adresse e-mail | *à remplir uniquement si applicable* |

***Procédure de dépôt de la demande***

* *La procédure de dépôt correcte est la suivante :*
1. *Le présent document intégralement rempli et valablement signé doit être envoyé* ***par la poste****, sans aucune annexe, à l’adresse suivante (le cachet de la poste fait foi pour la date de dépôt de la demande) :
Office fédéral de l’environnement (OFEV)
Secrétariat Compensation
Division Climat
3003 Berne*
2. *Les fichiers ci-après doivent être envoyés* ***par e-mail*** *à* *kop-ch@bafu.admin.ch**:*
	1. *présent document (s’il est scanné, fournissez si possible un fichier interrogeable) ;*
	2. *rapport de vérification établi par l’organisme de vérification (fournissez si possible un fichier interrogeable) ;*
	3. *annexes enregistrées sous forme de fichiers séparés (si applicable ; cf. annexe du présent document). Si la taille des fichiers empêche un envoi par e-mail, veuillez le préciser dans votre courriel. Nous vous enverrons une invitation pour un transfert de données.*

***Consignes pour l’utilisation de ce modèle***

* *Terminologie employée (cf.* [[*www.bafu.admin.ch/uv-1315-f*](http://www.bafu.admin.ch/uv-1315-f)](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/projets-programmes-reduction-emissions-realises.html) *) :
communication de référence = « Compensation des émissions de CO2 : projets et programmes – Un module de la Communication de l’OFEV en sa qualité d’autorité d’exécution de l’ordonnance sur le CO2 »*
* *Vous trouverez dans cette communication des informations plus précises sur les différentes sections du présent modèle de document.*
* *Les textes écrits en gris et en italique doivent être supprimés et remplacés par des informations* en noir et sans italique*.*
* *Pour cocher une case, cliquez dessus avec le bouton droit de la souris, sélectionnez la commande « Propriétés », cochez l’option « Case activée » dans la rubrique « Valeur par défaut », puis cliquez sur OK.*
* *En cas de besoin, vous pouvez ajouter des lignes dans un tableau grâce à la commande « Insérer » (clic droit).*
* *Les blocs de texte et les tableaux vous invitant à décrire un changement doivent être remplis avec la mention « aucun changement » si aucune modification n’a été apportée par rapport à la description du projet/programme.*
* *Avant d’envoyer le document, veuillez supprimer cette page et mettre à jour le sommaire.*

Sommaire

[1 Indications d’ordre formel 6](#_Toc158991524)

[1.1 Adaptations par rapport à la description du projet/programme ou à des rapports de suivi antérieurs 6](#_Toc158991525)

[1.2 RAF s’appliquant au présent rapport de suivi 7](#_Toc158991526)

[2 Indications concernant le projet/programme 8](#_Toc158991527)

[2.1 Description du projet/programme 8](#_Toc158991528)

[2.2 Mise en œuvre du projet/programme 8](#_Toc158991529)

[2.2.1 Calendrier 8](#_Toc158991530)

[2.2.2 Contenu : projets inclus dans le programme et satisfaction des critères d’inclusion 9](#_Toc158991531)

[2.3 Emplacement et marges de fonctionnement du système 9](#_Toc158991532)

[2.4 Technologie employée 9](#_Toc158991533)

[3 Délimitation par rapport à d’autres instruments de politique climatique et énergétique et mesures visant à éviter le double comptage 11](#_Toc158991534)

[3.1 Aides financières 11](#_Toc158991535)

[3.2 Délimitation par rapport aux entreprises exemptées de la taxe sur le CO2 11](#_Toc158991536)

[3.3 Double comptage dû à l’existence d’autres indemnisations de la plus-value écologique 12](#_Toc158991537)

[4 Mise en œuvre du suivi 14](#_Toc158991538)

[4.1 Méthode de preuve et collecte des données 14](#_Toc158991539)

[4.2 Formules pour le calcul ex post des réductions d’émissions obtenues 14](#_Toc158991540)

[4.3 Paramètres et collecte des données 15](#_Toc158991541)

[4.3.1 Paramètres fixes 15](#_Toc158991542)

[4.3.2 Paramètres dynamiques et valeurs de mesure 15](#_Toc158991543)

[4.3.3 Plausibilisation des paramètres dynamiques et des valeurs de mesure 16](#_Toc158991544)

[4.3.4 Vérification des facteurs d’influence 17](#_Toc158991545)

[4.4 Particularités de cette période de suivi 18](#_Toc158991546)

[4.5 Accompagnement scientifique 18](#_Toc158991547)

[4.6 Projets de stockage de carbone 19](#_Toc158991548)

[4.7 Structures de processus et de gestion, responsabilités 19](#_Toc158991549)

[4.8 Structure du programme 20](#_Toc158991550)

[5 Calcul ex post des réductions d’émissions imputables 22](#_Toc158991551)

[5.1 Calcul des réductions d’émissions obtenues 22](#_Toc158991552)

[5.2 Répartition de l’effet 22](#_Toc158991553)

[5.3 Vue d’ensemble 22](#_Toc158991554)

[6 Réductions d’émissions et modifications importantes 23](#_Toc158991555)

[6.1 Comparaison entre les réductions d’émissions obtenues (ex post) et attendues (ex ante) 23](#_Toc158991556)

[6.2 Comparaison entre les coûts et les recettes 24](#_Toc158991557)

[6.3 Comparaison entre la technologie prévue et employée 24](#_Toc158991558)

[7 Divers 24](#_Toc158991559)

[8 Communication relative à la demande, signatures 25](#_Toc158991560)

[8.1 Consentement relatif à la publication des documents 25](#_Toc158991561)

[8.2 Signatures 26](#_Toc158991562)

[Annexes 27](#_Toc158991563)

# Indications d’ordre formel

## Adaptations par rapport à la description du projet/programme ou à des rapports de suivi antérieurs

Y a-t-il eu des changements par rapport à la description du projet/programme ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : veuillez documenter ces changements dans le tableau ci-dessous.*

Y a-t-il eu des changements par rapport au dernier rapport de suivi ?

*Supprimez la question s’il s’agit du premier rapport de suivi.*

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : veuillez documenter ces changements dans le tableau ci-dessous.*

*Si la réponse est « oui » pour les deux questions, les changements par rapport au dernier rapport de suivi doivent être écrits en caractères bleus.*

*Vous devez documenter ci-dessous* ***tous les changements*** *par rapport à la description du projet/programme apportés depuis la mise en œuvre de celui-ci.* ***Sont également concernés les changements relatifs au plan de suivi, à la répartition de l’effet ou à l’obtention de subventions et d’aides financières qui sont déjà documentés dans des rapports de suivi antérieurs.*** *Chaque changement doit correspondre à une ligne du tableau.* *Afin de suivre l’historique des changements depuis la première période de suivi, veuillez copier ci-dessous le tableau qui figure dans le rapport de la période précédente, puis le compléter. En cas de modification importante au sens du chap. 3.9 de communication, la date à laquelle elle est survenue doit également être indiquée (cf. chap. 3.9.2 de la communication).*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Rapport de suivi dans lequel l’adaptation a eu lieu | Section dans laquelle l’adaptation a eu lieu | Description de l’adaptation |
| *1er rapport de suivi* (de … à …) | *4.3.3 (par exemple)* | *La méthode utilisée pour la plausibilisation a été adaptée par rapport à celle présentée dans la description du projet/programme car… (par exemple)* |
| *2e rapport de suivi* (de … à …) | *5.1 (par exemple)* | *La formule pour le calcul ex post de la réduction d’émissions obtenue a été adaptée par rapport à la description du projet/programme et au 1er rapport de suivi car...(par exemple)*  |
|  |  |  |

## RAF s’appliquant au présent rapport de suivi

*S’il en existe, veuillez copier ci-dessous les RAF[[5]](#footnote-6) qui découlent de la dernière décision relative au projet/programme (décision concernant l’adéquation [enregistrement], décision relative à la nouvelle validation ou décision relative au dernier rapport de suivi).*

*Les RAF figurant dans les rapports de validation et de vérification ne sont valables que si elles sont mentionnées dans la description du projet/programme sous « Remarques relatives à la décision concernant l’adéquation » ou dans une décision. En cas de doute, veuillez contacter le secrétariat.*

|  |
| --- |
| RAF *x… (désignation conforme à la dernière décision : décision concernant l’adéquation ou décision relative à la xe période de suivi)*  |
| *Copiez ici le texte de la RAF.* |
| Réponse du requérant (date)*Réponse du requérant indiquant comment la RAF a été traitée.* |

# Indications concernant le projet/programme

## Description du projet/programme

* *Décrivez succinctement le projet/programme effectivement mis en œuvre.*
* *Indiquez s’il s’agit d’un projet, d’un regroupement de projets ou d’un programme (forme de mise en œuvre) et précisez le type de projet.*
* *Si des changements ont été apportés au projet/programme, indiquez dans quelle section ci-après leur impact est décrit de façon plus détaillée.*

## Mise en œuvre du projet/programme

### Calendrier

Le projet/programme a-t-il pu être mis en œuvre conformément au calendrier prévu dans sa description (début de la mise en œuvre, début de l’effet et début du suivi) ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Veuillez décrire et justifier les écarts de calendrier dans le tableau ci-dessous.*

*Vous ne devez fournir à l’annexe du présent rapport que les justificatifs qui n’ont pas encore été joints à des rapports antérieurs et qui ont été contrôlés par l’expert chargé de la vérification. Si un justificatif a déjà été remis, vous devez indiquer dans la colonne des remarques à quelle date il a été fourni et vérifié (p. ex. annexe A5 de la description du projet/programme ou annexe A6 du premier rapport de suivi).*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Jalons | Date prévue dans la description du projet/programme | Date de la mise en œuvre effective | Remarques à propos de l’écart de calendrier  |
| Début de la mise en œuvre |  |  | *Fournir les nouveaux justificatifs à l’annexe* *A3.**Dans le cas d’un regroupement de projets : indiquer le début de la mise en œuvre de chaque projet.**Dans le cas d’un programme : indiquer le début de la mise en œuvre du programme.**Le cas échéant, indiquer le début de la mise en œuvre des projets inclus dans le programme sous la forme d’un tableau, dans la section ci-après.* |
| Début de l’effet[[6]](#footnote-7) |  |  | *Dans le cas d’un programme : indiquer le début de l’effet du premier projet inclus dans le programme.*  |
| Début du suivi |  |  | *Le cas échéant, expliquer pourquoi le suivi ne coïncide pas avec le début de l’effet.* |
| Autres jalons (p. ex. extension, début de l’étape suivante, etc.) |  |  | *Expliquer p. ex. pourquoi l’extension d’un réseau de chaleur ou l’acquisition de nouveaux projets prend du retard.* |

### Contenu : projets inclus dans le programme et satisfaction des critères d’inclusion

*Conservez cette section uniquement si le rapport concerne un programme (sinon, supprimez-la).*

*Dans le cas d’un programme incluant de « gros » projets, c’est-à-dire si l’un des projets est une installation (p. ex. une décharge ou une installation de méthanisation), vous devez énumérer l’ensemble des projets inclus dans le programme, avec leur début de mise en œuvre, et signaler spécifiquement ceux qui sont nouveaux.*

*Pour tous les nouveaux projets du programme (quelle que soit leur taille), décrivez le contrôle effectué pour vérifier la satisfaction des critères d’inclusion et présentez le résultat du contrôle (critères remplis oui/non, avec justification).
Fournissez les éléments requis à l’annexe A3 sous la forme d’un tableau Excel ou similaire.*

## Emplacement et marges de fonctionnement du système

Le projet/programme a-t-il été mis en œuvre à l’emplacement indiqué dans sa description ?

[ ]  Non pertinent (il s’agit d’un projet inclus dans un programme, dont l’emplacement n’a pas été défini dans la description du programme)

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique.*

*Si non : indiquez le nouvel emplacement du projet, avec son adresse ; selon le cas, joignez le nouveau plan de situation ou précisez que le nouvel emplacement est déjà documenté dans le premier rapport de suivi.*

Pour le projet/programme mis en œuvre ou pour le programme et les projets qu’il inclut, les marges de fonctionnement du système sont-elles conformes à celles qui figurent dans la description du projet/programme ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique.*

*Si non : décrivez et justifiez les divergences (p. ex. prise en compte d’autres sources d’émission) ou précisez que les divergences sont déjà documentées dans le xe rapport de suivi. Ajoutez un schéma si besoin. Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A3.*

## Technologie employée

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : sur le plan technique, le projet/programme mis en œuvre est-il conforme à ce qui figure dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : sur le plan technique, le projet/programme mis en œuvre est-il conforme à ce qui figure dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez la technologie effectivement employée. Dans le tableau correspondant, veuillez décrire et justifier les divergences (p. ex. capacité, puissance installée) et signaler d’éventuels incidents notables (p. ex. arrêt des installations). S’il existe des fiches de produit et des feuilles de données techniques, les fournir à l’annexe A3.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*
3. *Décrivez au chapitre 6 l’impact des divergences sur l’analyse de rentabilité ou sur le volume des réductions d’émissions imputables.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi  | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

# Délimitation par rapport à d’autres instruments de politique climatique et énergétique et mesures visant à éviter le double comptage

## Aides financières

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : les aides financières et les prestations pécuniaires à fonds perdu qui ont été accordées et pour lesquelles une répartition de l’effet est nécessaire sont-elles conformes à ce qui figure dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les aides financières et les prestations pécuniaires à fonds perdu qui ont été accordées et pour lesquelles une répartition de l’effet est nécessaire sont-elles conformes à ce qui figure dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Non pertinent

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si la question n’est pas pertinente : expliquez pourquoi. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si oui : fournissez à l’annexe A4 les pièces justifiant le montant et l’origine des aides financières et des prestations pécuniaires à fonds perdu qui ont été demandées et accordées. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant ; pour cela, complétez (s’il existe) le tableau figurant dans le dernier rapport de suivi. Fournissez les justificatifs à l’annexe* *A4.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi  | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

## Délimitation par rapport aux entreprises exemptées de la taxe sur le CO2

Pour les projets de compensation avec des interfaces avec des installations qui sont exonérées de la taxe sur le CO2 avec un objectif d'émission selon l'article 67 de l'ordonnance sur le CO2, le rapport de monitoring et le rapport de vérification du projet de compensation doivent être remis en même temps que le monitoring annuel de l'obligation de réduction, jusqu'au 31 mai de l'année suivante.

S’il s’agit du premier période de suivi après une validation : la délimitation par rapport aux entreprises exemptées de la taxe sur le CO2 est-elle conforme à la présentation qui en est faite dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’un autre rapport de suivi : la délimitation par rapport aux entreprises exemptées de la taxe sur le CO2 est-elle conforme à la présentation qui en est faite dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Non pertinent

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si la question n’est pas pertinente : expliquez pourquoi. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si oui : énumérez les entreprises concernées (idéalement dans un tableau), avec leur adresse et les paramètres nécessaires au calcul des réductions d’émissions. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant ; pour cela, complétez (s’il existe) le tableau figurant dans le dernier rapport de suivi. Ajoutez un schéma si besoin. Des informations complémentaires peuvent être fournies à l’annexe A4.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

## Double comptage dû à l’existence d’autres indemnisations de la plus-value écologique

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : la situation relative au double comptage des réductions d’émissions est-elle conforme à la présentation qui en est faite dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : la situation relative au double comptage des réductions d’émissions est-elle conforme à la présentation qui en est faite dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Non pertinent

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si la question n’est pas pertinente : expliquez pourquoi. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez les divergences dans le tableau correspondant ; pour cela, complétez (s’il existe) le tableau figurant dans le dernier rapport de suivi. Les informations complémentaires et les justificatifs doivent être fournis à l’annexe A4.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : les mesures visant à éviter les doubles comptages dus à l’existence d’autres indemnisations de la plus-value écologique sont-elles mises en œuvre conformément à la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les mesures visant à éviter les doubles comptages dus à l’existence d’autres indemnisations de la plus-value écologique sont-elles mises en œuvre conformément au dernier rapport de suivi ?

[ ]  Non pertinent

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si la question n’est pas pertinente : expliquez pourquoi. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant. Les informations complémentaires et les justificatifs doivent être fournis à l’annexe A4.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

# Mise en œuvre du suivi

## Méthode de preuve et collecte des données

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : la méthode de preuve appliquée est-elle conforme à celle présentée dans le plan de suivi de la description du projet/programme, si nécessaire y compris concernant l’accompagnement scientifique ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : la méthode de preuve appliquée est-elle conforme à celle présentée dans le dernier rapport de suivi, si nécessaire y compris concernant l’accompagnement scientifique ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant. Décrivez le calcul avec des mots, sans donner aucune formule. Des informations complémentaires peuvent être fournies à l’annexe A5.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

## Formules pour le calcul ex post des réductions d’émissions obtenues

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : les formules servant à calculer les réductions d’émissions obtenues sont-elles conformes à celles présentées dans le plan de suivi de la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les formules servant à calculer les réductions d’émissions obtenues sont-elles conformes à celles présentées dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant. Des informations complémentaires peuvent être fournies à l’annexe A5.*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

1. *Veuillez indiquer ici les formules utilisées pour le calcul ex post des réductions d’émissions obtenues (= émissions selon l’évolution de référence, moins les émissions générées par le projet/programme, moins les fuites) en citant et décrivant brièvement leurs paramètres. Les formules doivent retracer toutes les étapes de calcul depuis les données mesurées jusqu’aux réductions d’émissions exprimées en tonnes d’éq.-CO2. Des informations complémentaires peuvent être fournies à l’annexe A5.*

## Paramètres et collecte des données

### Paramètres fixes

*Les paramètres fixes (p. ex. facteurs d’émission) ont été définis une fois pour toutes lors de l’enregistrement du projet/programme et restent constants pendant toute la période de crédit en cours. Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chaque paramètre fixe composant la formule de calcul des réductions d’émissions (reprendre ce qui figure dans la description du projet/programme ou, s’il existe, dans le dernier rapport de suivi).*

|  |  |
| --- | --- |
| **Paramètre fixe(inchangé ou nouveau)** | *Désignez ici le paramètre fixe.**À gauche, précisez s’il est « inchangé » ou « nouveau ».*  |
| Description du paramètre |  |
| Valeur |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |

*Si des changements ont été décrits et justifiés à la section 4.2, les paramètres changés doivent eux aussi être répertoriés dans le tableau (avec la mention « Paramètre fixe [nouveau] »). Les raisons de ces changements doivent être indiquées à la ligne « Description du paramètre ».*

### Paramètres dynamiques[[7]](#footnote-8) et valeurs de mesure

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : les paramètres dynamiques (et non les valeurs de mesure) utilisés pour le calcul des réductions d’émissions sont-ils conformes à ceux figurant dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les paramètres dynamiques utilisés pour le calcul des réductions d’émissions sont-ils conformes à ceux figurant dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui :*

1. *Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chaque paramètre dynamique ou chaque type de valeur de mesure qui compose la formule de calcul des réductions d’émissions (p. ex. volume d’huile de chauffage consommé, en litres, flux financiers) et joindre un justificatif à l’annexe A5 ou renvoyer à une source de données en libre accès.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Valeur de mesure / paramètre dynamique**  |  |
| Description du paramètre |  |
| Valeur mesurée et unité |  |
| Source des données / justificatif |  |

*Si non :*

1. *Remplissez le tableau ci-dessus pour tous les paramètres dynamiques qui n’ont* ***pas*** *changé pendant la période de suivi considérée (p. ex. volume d’huile de chauffage consommé, en litres).*
2. *Pour les paramètres dynamiques qui ont changé ou qui sont nouveaux, veuillez remplir le tableau ci-dessous et joindre un justificatif à l’annexe A5 ou renvoyer à une source de données en libre accès. Important : précisez la raison du changement à la ligne « Description du paramètre » (exemple : au lieu du volume d’huile de chauffage consommé [en litres], c’est le volume de gaz naturel consommé [en MWh] qui a été mesuré, car la charge de pointe a été couverte au moyen de gaz naturel).*
3. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 2) dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Valeur de mesure / paramètre dynamique** (nouveau) |  |
| Description du paramètre |  |
| Valeur |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |
| Instrument de relevé / instrument d’analyse |  |
| Description de la procédure de mesure |  |
| Intervalle des mesures |  |
| Procédure de calibration |  |
| Précision de la méthode de mesure |  |
| Personne responsable  |  |

### Plausibilisation des paramètres dynamiques et des valeurs de mesure

* *Pour les paramètres considérés comme fondamentaux (par ex. la consommation de combustible, la quantité de chaleur fournie, la quantité de biogaz produite, la production d’électricité, etc.), le requérant effectue si possible une plausibilisation des données figurant dans le rapport de suivi avec celles d’autres sources (y compris le journal des installations, des inventaires, des compteurs d’électricité/de chaleur, des justificatifs d’achats ou des sources semblables). Les calculs sont entièrement retracés et contrôlés par l’organisme de vérification. Celui-ci examine notamment si d’éventuelles sources d’émission ont été oubliées ou si des valeurs définies (p. ex. facteurs d’émission, prix du combustible) n’ont pas été utilisées.*
* *Veuillez décrire et documenter la plausibilisation des paramètres dynamiques et des valeurs de mesure énumérés sous 4.3.2 (p. ex. contrôle croisé).*
* *Reportez dans le tableau ci-dessous les paramètres supplémentaires utilisés uniquement pour la plausibilisation.*

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : la plausibilisation a-t-elle été effectuée conformément aux spécifications figurant dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : la plausibilisation a-t-elle été effectuée de la même façon que celle décrite dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

|  |  |
| --- | --- |
| **Paramètre supplémentaire pour la plausibilisation** |  |
| Description du paramètre |  |
| Valeur |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |
| Paramètre plausibilisé à l’aide du paramètre supplémentaire | *Indiquez ici quel paramètre mentionné sous 4.3.1 ou sous 4.3.2 a été plausibilisé à l’aide de ce paramètre supplémentaire.* |

Tous les paramètres mentionnés sous 4.3.1 et 4.3.2 sont-ils plausibles ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : justifiez brièvement votre réponse.*

*Si non :*

1. *Expliquez pourquoi les paramètres en question ne sont pas plausibles et proposez des solutions (p. ex. adoption d’hypothèses conservatrices). Les informations complémentaires et les justificatifs doivent être fournis à l’annexe A5.*
2. *Le cas échéant, définissez d’autres mesures pour la prochaine période de suivi.*
3. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (points 1 et 2) dans le tableau de la section 1.1.*

### Vérification des facteurs d’influence

*(si cette vérification est prévue)*

Les paramètres d’influence du projet/programme mis en œuvre sont-ils conformes à la présentation qui en est faite dans la description du projet/programme ?

[ ]  Vérification non prévue

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui ou si cette vérification n’est pas prévue : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez la procédure de vérification des facteurs d’influence, y compris l’impact sur l’analyse de rentabilité ou sur le volume des réductions d’émissions imputables.*
2. *Décrivez et évaluez toutes les divergences ainsi que leur impact sur l’analyse de rentabilité ou sur le volume des réductions d’émissions imputables. Pour chaque facteur d’influence, fournissez un justificatif à l’annexe A5* *ou renvoyez à une source de données en libre accès.*
3. *Résumez l’ensemble des informations du point 2 dans le tableau de la section 1.1.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteur d’influence**  |  |
| Description du facteur d’influence |  |
| Effets sur les émissions générées par le projet (ou les projets inclus dans le programme) ou sur l’évolution de référence  |  |
| Évolution du facteur d’influence pendant la présente période de suivi |  |
| Source des données, références |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Valeur figurant dans la description du projet/programme | Valeur effective | Justification/évaluation de l’écart |
|  |  |  |
| Précisez pourquoi et comment l’évolution de référence a été adaptée : |
|  |

## Particularités de cette période de suivi

*Veuillez décrire les événements particuliers qui ont marqué la présente période de suivi (dans le cas d’un projet de réseau de chauffage à distance p. ex. : hausse ou baisse de la consommation de chaleur en raison des conditions météorologiques ou des degrés-jours de chauffage), les difficultés rencontrées lors de la réalisation des mesures (p. ex. panne d’un instrument de mesure) ou tout autre incident ayant eu un impact sur le volume des réductions d’émissions.*

## Accompagnement scientifique

*Dans le cas où le projet / programme fait l’objet d’un accompagnement scientifique, celui-ci a-t-il permis de réduire l’incertitude sur la quantification de la réduction d’émissions suffisamment pour arrêter l’accompagnement scientifique ?*

[ ]  Oui

[ ]  Non

[ ]  Le projet/programme n'a pas fait l'objet d'un suivi scientifique

*Si oui : justifiez votre réponse.*

## Projets de stockage de carbone

Dans le cas de projet / programme de piégeage de carbone, la preuve de la permanence de stockage dans des puits de carbone biologiques (autorisés seulement en Suisse) ou géologiques est-elle démontrée pour une durée minimale de 30 ans ? Cela signifie également qu'il n’y a eu aucun changement du projet / programme susceptible d'avoir un impact sur le stockage du carbone voire pouvant aboutir à une inversion de l'effet de puits de carbone.

[ ]  Oui

[ ]  Non

[ ]  Le projet/programme ne porte pas sur le stockage de carbone

*Si oui : description et justification de la réponse.*

*Pour rappel : le requérant d’un projet de stockage de CO2 doit remettre pour l’année 2030 un rapport de suivi vérifié accompagné du rapport de vérification correspondant, même si le projet ou le programme a été achevé avant cette date (art. 9, al. 7 ordonnance sur le CO2).*

## Structures de processus et de gestion, responsabilités

S’il s’agit de la première période de suivi après une validation : les structures de processus et de gestion qui ont été établies sont-elles conformes à celles définies dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les structures de processus et de gestion qui ont été établies sont-elles conformes à celles définies dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

*Décrivez brièvement les structures et les processus qui ont été mis en œuvre pour les éléments suivants :*

* *collecte et plausibilisation des données de suivi pour le projet ou pour les projets inclus dans le programme ;*
* *établissement du rapport de suivi ;*
* *assurance qualité (mise en place d’un double contrôle pour la collecte des données et l’établissement du rapport de suivi) ;*
* *archivage des données.*

*Les documents apportant des informations complémentaires doivent être énumérés et fournis à l’annexe A5.*

**Responsabilités**

S’il s’agit de la première période de suivi après validation : les responsabilités en matière de collecte des données, d’assurance qualité et d’archivage des données sont-elles exercées comme défini dans la description du projet/programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les responsabilités en matière de collecte des données, d’assurance qualité et d’archivage des données sont-elles exercées comme défini dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique et les tableaux ci-dessous.*

*Si non :*

1. *Décrivez et justifiez les divergences dans le tableau correspondant.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans la description du projet/programme | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
| *(Veuillez fournir des indications sur les éléments suivants : collecte des données, auteur du rapport de suivi, assurance qualité, archivage des données)* |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information figurant dans le rapport de suivi relatif à la *xe* période de suivi | Mise en œuvre effective | Justification/évaluation de la divergence |
|  |  |  |

## Structure du programme

*Ce point ne s’applique ni aux projets ni aux regroupements de projets (🡪supprimez le texte).*

S’il s’agit de la première période de suivi après validation : la structure du programme (p. ex. l’infrastructure pour la gestion des données des différents projets inclus dans le programme) est-elle identique à celle présentée dans la description du programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : la structure du programme (p. ex. l’infrastructure pour la gestion des données des différents projets inclus dans le programme) est-elle identique à celle présentée dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique.*

*Si non :*

1. *Décrivez la nouvelle structure et justifiez les divergences (p. ex. changements dans la coordination de la mise en œuvre).*

S’il s’agit de la première période de suivi après validation : les procédures[[8]](#footnote-9) applicables aux nouveaux projets à inclure dans le programme sont-elles identiques à celles présentées dans la description du programme ?

S’il s’agit d’une autre période de suivi : les procédures[[9]](#footnote-10) applicables aux nouveaux projets à inclure dans le programme sont-elles identiques à celles présentées dans le dernier rapport de suivi ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : aucune autre information n’est requise. Supprimez le texte en italique.*

*Si non :*

1. *Décrivez les nouvelles procédures et justifiez les divergences (p. ex. adaptation de la procédure d’inscription à la suite de premières expériences pratiques).*
2. *Résumez l’ensemble des informations ci-dessus (point 1) dans le tableau de la section 1.1.*

# Calcul ex post des réductions d’émissions imputables

## Calcul des réductions d’émissions obtenues

*Veuillez noter les formules utilisées pour le calcul des réductions d’émissions (= émissions selon l’évolution de référence, moins les émissions générées par le projet/programme, moins les fuites) ainsi que les résultats des calculs.*

1. *Si les formules ont été adaptées pendant la présente période de suivi, les formules décrites sous 4.2 peuvent être copiées ici.*
2. *Les formules doivent retracer toutes les étapes de calcul depuis les données mesurées jusqu’aux réductions d’émissions exprimées en tonnes d’éq.-CO2.*
3. *Copiez également, à partir des sections 4.3.1 et 4.3.2, les paramètres fixes et dynamiques ainsi que leurs valeurs de mesure.*
4. *Des informations complémentaires peuvent être fournies à l’annexe A6.*

## Répartition de l’effet

*Répartition de l’effet telle qu’elle est prévue dans le plan de suivi. Si cela est pertinent, ajoutez une description du processus et écrivez la formule de répartition de l’effet.*

*Si des changements par rapport à la description du projet/programme ont été signalés sous 3.1, utilisez ici les valeurs mentionnées sous 3.1. Les justificatifs des conventions sur la répartition de l’effet doivent être fournis à l’annexe A4. Si cela convient, veuillez utiliser l’annexe E de la communication (outil Excel) et la joindre à l’annexe A4.*

*Si la période de suivi s’étend sur plusieurs années civiles, les réductions d’émissions imputables doivent être ventilées par année civile dans le tableau ci-dessous (5.3).*

## Vue d’ensemble

Le requérant demande la délivrance du nombre suivant d’attestations :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Année civile[[10]](#footnote-11) | Réductions d’émissions obtenues *sans* répartition de l’effet (en t d’éq.-CO2) | Réductions d’émissions imputables *avec* répartition de l’effet(en t d’éq.-CO2) |
| 20.. |  |  |
| 20.. |  |  |
| 20.. |  |  |

*Pour chaque année civile, les réductions d’émissions en tonnes doivent être arrondies au nombre entier le plus proche. S’il n’est pas clairement indiqué sous 5.1 ou 5.2 dans quelle annexe ou dans quel fichier se trouvent les valeurs reportées dans le tableau, veuillez mentionner ici le nom du document concerné.*

# Réductions d’émissions et modifications importantes

Pendant la présente période de suivi, des modifications importantes ont-elles eu un impact sur l’analyse de rentabilité, sur les réductions d’émissions obtenues ou sur la technologie employée ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui : décrivez et justifiez ces modifications importantes dans les sections concernées.* *Les tableaux figurant dans ces sections doivent être remplis dans tous les cas.*

## Comparaison entre les réductions d’émissions obtenues (ex post) et attendues (ex ante)

*Dans le tableau ci-dessous, veuillez indiquer les réductions d’émissions obtenues jusqu’ici (ex post) et les réductions d’émissions attendues (ex ante) pour chaque année civile et jusqu’à la fin de la période de crédit.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année civile[[11]](#footnote-12) | Réductions d’émissions obtenues (ex post) sans répartition de l’effet(en t d’éq.-CO2) | Réductions d’émissions attendues[[12]](#footnote-13) (ex ante) sans répartition de l’effet(en t d’éq.-CO2) | Écart et justification/évaluation (en détail si l’écart est > 20 %) |
| 2022 |  |  |  |
| 2023 |  |  |  |
| 2024 |  |  |  |
| 2025 |  |  |  |
| 2026 |  |  |  |
| 2027 |  |  |  |
| 2028 |  |  |  |
| 2029 |  |  |  |
| 2030 |  |  |  |

*Vous pouvez fournir ici des explications éventuelles.*

*Dans le cas d’un programme, indiquez si les projets inclus dans le programme correspondent à ce qui figure dans la description du programme en ce qui concerne leur taille (= réductions d’émissions obtenues).*

*Si tel n’est pas le cas, veuillez en donner la raison et expliquer pourquoi les projets remplissent tout de même les critères d’inclusion fixés dans la description du programme.*

*Les informations complémentaires et les justificatifs doivent être fournis à l’annexe A7.*

## Comparaison entre les coûts et les recettes

*À remplir uniquement si une modification importante a un impact sur les investissements, les coûts et les recettes. Si tel est le cas, veuillez comparer dans un tableau les valeurs effectives des investissements, des coûts et des recettes avec les valeurs figurant dans la description du projet/programme et indiquer les écarts en pourcentage.*

## Comparaison entre la technologie prévue et employée

*S’il existe une modification importante concernant la technologie employée, veuillez décrire ce qui différencie techniquement le projet planifié et le projet mis en œuvre. En cas de divergences, expliquez en quoi elles constituent ou non une modification importante du projet. Le cas échéant, faites un renvoi aux indications fournies sous 2.4.*

# Divers

*Veuillez noter ici tout élément pertinent qui n’est pas évoqué dans le reste du présent document (p. ex. modifications importantes prévisibles).*

# Communication relative à la demande, signatures

Le requérant accepte que le secrétariat Compensation puisse communiquer et échanger des documents relatifs à la demande avec les parties suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Concepteur du projet | [ ]  oui | [ ]  non |
| Organisme de vérification | [ ]  oui | [ ]  non |
| Canton d’implantation | [ ]  oui | [ ]  non |

## Consentement relatif à la publication des documents

L’OFEV peut publier des documents relatifs à la demande s’ils ne compromettent ni le secret d’affaires ni le secret de fabrication (art. 14 de l’ordonnance sur le CO2).

*Veuillez contacter les tiers dont les secrets d’affaires ou de fabrication pourraient être concernés, afin de coordonner avec eux la publication des documents.*

*En consentant à la publication des documents (éventuellement caviardés), vous confirmez que les secrets d’affaires ou de fabrication de tiers sont préservés. Les informations non caviardées sont en principe publiées par l’OFEV. Les données à caractère personnel (p. ex. noms d’entreprises, noms et/ou adresses de personnes) demeurent réservées.*

*Les réductions d’émissions attendues et obtenues par année civile ne sont pas considérées comme des secrets d’affaires ou de fabrication.*

Au nom de toutes les personnes concernées, le requérant consent à ce que les documents ci-après relatifs au projet de réduction des émissions (« projet de compensation ») soient publiés sur le site Internet de l’OFEV :

|  |
| --- |
| Consentement à la publication *(cochez la case qui convient)*[ ]  Je donne mon accord pour la publication du présent rapport de suivi. Celui-ci ne contient aucun secret d’affaires ou de fabrication m’appartenant ou appartenant à des tiers. Je certifie que j’ai contacté les tiers concernés et que, de leur point de vue, le présent document ne contient aucun secret d’affaires ou de fabrication. J’accepte que mes données de contact soient publiées.[ ]  Je donne mon accord pour la publication d’une version caviardée du présent rapport de suivi qui préserve les secrets d’affaires ou de fabrication de toutes les parties concernées. Je certifie que j’ai contacté les tiers concernés et que le caviardage a été réalisé avec leur consentement. Les tiers concernés consentent à la publication de la version caviardée figurant à l’annexe A1.  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document | Version | Date | Organisme de contrôle et mandant |
| Rapport de vérification(y c. la check-list) | *xxx* | *jj.mm.aaaa* | *[organisme de contrôle]*(sur mandat de *[mandant]*) |
| Consentement à la publication *(cochez la case qui convient)*[ ]  Je donne mon accord pour la publication du document. Celui-ci ne contient aucun secret d’affaires ou de fabrication m’appartenant ou appartenant à des tiers. Je certifie que j’ai contacté les tiers concernés et que, de leur point de vue, le document ne contient aucun secret d’affaires ou de fabrication. [ ]  Je donne mon accord pour la publication d’une version caviardée du document qui préserve les secrets d’affaires ou de fabrication de toutes les parties concernées. Je certifie que j’ai contacté les tiers concernés et que le caviardage a été réalisé avec leur consentement. Les tiers concernés consentent à la publication de la version caviardée figurant à l’annexe A2.  |

## Signatures

Le requérant s’engage à faire des déclarations conformes à la vérité. Les fausses déclarations faites intentionnellement sont passibles de poursuites pénales.

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu, date | Nom, fonction et signature du requérant |
|  |  |

*Le cas échéant, seconde signature*

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu, date | Nom, fonction et signature du requérant |
|  |  |

# Annexes

*Toutes les annexes du rapport de suivi doivent être transmises au secrétariat sous forme électronique via des applications web (aucun support de stockage ne doit être envoyé par la poste ; si le volume de données est important, contactez le secrétariat par e-mail afin qu’il vous indique un moyen de transfert électronique).*

*Les annexes A1 et A2 sont à fournir uniquement si la case autorisant la publication d’une version caviardée a été cochée sous 8.1. Afin que les fichiers à publier puissent être trouvés et consultés, vous devez autoriser la recherche en texte intégral.*

*Pour chacune des annexes ci-dessous, veuillez indiquer uniquement le nom du fichier qui sera joint à l’e-mail envoyé au secrétariat pour le dépôt de la demande.*

1. Version caviardée du rapport de suivi

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Version caviardée du rapport de vérification

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Justification des indications concernant le projet et les projets inclus dans le programme
(p. ex. début de la mise en œuvre, procès-verbal de mise en service, emplacement et marges de fonctionnement du système, fiches de produit et feuilles de données techniques, bases pour la vérification des critères d’inclusion des projets)

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Justification des indications concernant la délimitation par rapport à d’autres instruments
(p. ex. aides financières, doubles comptages, répartition de l’effet)

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Documents relatifs au suivi
(p. ex. informations sur la méthode de preuve, justificatifs pour les paramètres et la collecte de données, justificatifs pour les données mesurées et les projets inclus dans le programme)

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Documents relatifs au calcul des réductions d’émissions obtenues

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

1. Documents relatifs aux modifications importantes

*Aucun fichier / Nom du fichier joint à l’e-mail [supprimez ce qui ne convient pas]*

**Liste des modifications**

*(modifications par rapport à la version v4.0 de janvier 2023)*

*Avant d’envoyer le document, veuillez supprimer cette page*

* *Simplification du titre de la communication*
* *Ajout de la liste des versions des bases légales applicables*
* *Mise à jour des références à la communication UV-1315*
* *4.5 Précision des possibilités de réponse : Réponse "Le projet/programme n'a pas fait l'objet d'un suivi scientifique" a été ajoutée*
* *Ajout du chapitre 4.6 Projets de stockage de carbone*
1. Conformément à la décision concernant l’adéquation du projet. [↑](#footnote-ref-2)
2. Dans la suite du document, le terme « réductions d’émissions » comprend également l’augmentation du stockage de carbone. Ceci n’est pas précisé à chaque fois afin de faciliter la lecture, sauf en cas de différence de traitement. [↑](#footnote-ref-3)
3. Les attestations seront délivrées sur ce compte, au sens de l’art. 13, al. 1, de l’ordonnance du 30 novembre 2012 sur le CO2. [↑](#footnote-ref-4)
4. Remarque : tout changement de requérant en cours de projet doit être notifié par écrit à l’Office fédéral de l’environnement (OFEV). [↑](#footnote-ref-5)
5. Si vous avez reçu une lettre d’accompagnement avec la décision concernant l’adéquation, les points qui y figurent doivent également être mentionnés. [↑](#footnote-ref-6)
6. Si cela est opportun et si le document en question existe, joindre le procès-verbal de mise en service à l’annexe A3. [↑](#footnote-ref-7)
7. Il s’agit par exemple des prix de l’énergie adaptés chaque année, à condition que l’adaptation annuelle soit prévue dans la description du projet. [↑](#footnote-ref-8)
8. Inscription du nouveau projet, vérification des critères définis dans la description du programme, inclusion du projet dans le programme. [↑](#footnote-ref-9)
9. Lire la note précédente. [↑](#footnote-ref-10)
10. *Veuillez indiquer les réductions d’émissions attendues au total sur une année civile complète (du 1er janvier au 31 décembre). Si le projet ne démarre pas un 1er janvier, ensemble, la première et la dernière année civile incomplète totalisent exactement douze mois.* [↑](#footnote-ref-11)
11. *Veuillez indiquer les réductions d’émissions attendues au total sur une année civile complète (du 1er janvier au 31 décembre). Si le projet/programme ne démarre pas un 1er janvier, ensemble, la première et la dernière année civile incomplète totalisent exactement douze mois.* [↑](#footnote-ref-12)
12. *En principe, vous devez reprendre la réduction d’émissions attendue (ex ante) telle qu’elle figure dans la description du projet/programme. Toutefois, si cette estimation ex ante a été révisée (p. ex. en raison de retards de construction ou d’une mise en service plus tardive de l’installation), vous pouvez insérer une colonne supplémentaire avec une prévision actualisée. Pour la justification des écarts, il est ainsi plus facile de distinguer les retards des autres motifs. Une prévision actualisée doit être signalée comme telle. Elle doit être argumentée dans tous les cas et évaluée par l’organisme de validation/vérification.* [↑](#footnote-ref-13)